

Le cheminot syndicaliste de la région de Paris Nord



En avant les revendications !

Bulletin
Février 2009

Non à la division!

Plutôt que de répondre aux inepties de l'organisation syndicale majoritaire qui dans le même « papier » sur la représentativité, réussit le tour de force de parler de mariage consanguin et de rapprochement d'organisations que tout oppose, nous préférons œuvrer pour l'unité indispensable pour la satisfaction des revendications.

Nous ne rentrerons pas dans le jeu de la division, Force ouvrière recherchera, y compris avec ceux qui nous attaquent, l'unité la plus large.

Oui nous nous félicitons qu'une organisation syndicale représentée dans l'encadrement et qui a eu des positions correctes lors du conflit sur la contre réforme des retraites, la CFE- CGC, ait décidé de faire liste commune avec nous dans l'encadrement. Ces listes communes seront un encouragement pour tous les cheminots afin de s'opposer et de combattre les plans destructeurs de la SNCF. De plus cette unité est la meilleure des réponses à ceux qui voudraient faire passer FO comme le syndicat anti-encadrement. **Nous le réaffirmons, les maitrises et cadres sont des salariés à part entière, et non pas entièrement à part!**

Lors de notre dernier bulletin nous vous annoncions que la principale force de l'UNSA (la police), rejoignait la confédération FO, plongeant ainsi le syndicalisme autonome vers une crise sans précédent.

Aujourd'hui c'est un syndicat indépendant du transport aérien (SNPNC), premier syndicat parmi les hôtesse et stewards qui a décidé aussi de rejoindre FO (à voir à l'intérieur de ce bulletin).

Autre bonne nouvelle, des militants, adhérents, élus CFTC de la région de Paris Nord ont décidé de nous rejoindre, et là aussi, n'en déplaise aux diviseurs nous nous en félicitons !

Ces militants ont refusé courageusement de répondre aux sirènes des majoritaires ou des autonomes. Ils ont choisi de rejoindre le syndicalisme, libre, indépendant et confédéré et c'est tant mieux !

Ensemble nous allons travailler à FO à la construction de cette unité dont ont tant besoin les cheminots. Cette unité nous la ferons aussi avec ceux qui passent leur temps à diviser.

Ne faut il pas l'unité pour reconquérir nos droits ?

**Pour l'augmentation des salaires,
Pour notre statut,
Pour des effectifs supplémentaires,
Pour l'arrêt des restructurations,**

Unité!

N'est ce pas le message qu'ont fait passer les salariés le 29 janvier lors de la grève Interpro ?

Il faudrait être sourd pour ne pas entendre cette volonté qui monte de toute part.

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir cette exigence qui se fait jour dans tous les chantiers.

Il faudrait être irresponsable pour ne pas réaliser l'UNITE !

**Pour gagner sur les revendications,
UNITE !**

François Grasa
Secrétaire Général

Union Régionale Force Ouvrière des cheminots de paris Nord

185 rue du Fg St Denis - 75010 PARIS

✉ urfopn@wanadoo.fr
🌐 www.focheminotsparisnord.com

☎ 01 55 31 51 60
ou 215 160

☎ 01 55 31 54 91
ou 215 491



Je continue le combat...

La loi sur la représentativité voulu par la CGT/CFDT/MEDEF et appliquée par Sarkozy a pour but de faire disparaître des organisations syndicales.

Je suis adhérent à la CFTC depuis 26 ans, j'assume les plus hautes responsabilités régionale à la CFTC depuis de nombreuses années, secrétaire du secteur de Paris Nord, élu du personnel à l'ECT, mais aussi mandaté au niveau national pour les ASCT. J'étais de ceux qui ont milité dans mon organisation syndicale pour un accord national entre la CFTC, FO et la CFE-CGC, hélas ma fédération a choisi le suicide collectif en refusant cette solution. Certains de mes amis se posant la question : « y a-t-il encore un pilote dans l'avion ? »

Devant un tel désastre il me restait que deux solutions, tout arrêter ou bien continuer dans une autre OS. Nombre de syndiqués m'ont demandé de ne pas baisser les bras et de poursuivre mon engagement syndical. Les syndicats majoritaires ou autonomes m'ont approché et j'ai choisi de ne pas donner suite à leurs sollicitations.

En effet il était hors de question de me rapprocher du syndicalisme autonome (UNSA) étant trop attaché au côté confédéral de notre syndicalisme, ou de ceux ayant voulu notre disparition (CGT/CFDT) était inconcevable.

C'est donc naturellement que j'ai rencontré et discuté avec les responsables régionaux de Force Ouvrière, j'ai pu voir que leur fonctionnement est basé sur l'indépendance syndicale et la liberté. J'ai pu me rendre compte de la démocratie qui régit cette organisation syndicale.

De plus l'accord national à la SNCF dans l'encadrement FO/CGC est une opportunité historique pour qu'enfin un autre syndicalisme voit le jour à la SNCF.

Un syndicalisme où seul compte l'amélioration des conditions de vie et de travail des cheminots, où seul compte les revendications, où seul compte la défense des intérêts matériels et moraux des salariés.

J'ai donc décidé, avec d'autres adhérents CFTC de rejoindre Force Ouvrière, et c'est donc avec plus de forces, plus de moyens que nous allons pouvoir continuer notre combat syndical.

Au moment où j'écris ces lignes je pense à ces 26 années de militantisme à la CFTC, je pense à mes amis de la CFTC que j'ai côtoyés dans les réunions, les congrès et je leur dis : « ne baissez pas les bras, il est possible de continuer à défendre les cheminots ».

J'appelle les cheminots de la région de Paris Nord, d'autres régions, adhérents de la CFTC, adhérents d'autres syndicats ou non syndiqués, à rejoindre ce combat et à se porter candidats sur les listes Force Ouvrière, à voter et faire voter pour les listes FO/CGC.

Parce que je suis un homme libre, parce que le syndicalisme libre indépendant et confédéré doit exister à la SNCF, je continue le combat,

...Je rejoins Force Ouvrière !

Jean Paul Jaeger
Ex secrétaire régional de la CFTC de Paris Nord.
26 ans de cartes syndicales.





Le SNPNC adhère à FORCE OUVRIERE

FO, premier syndicat dans le transport aérien

Le Syndicat National des Personnels Navigants Commerciaux (SNPNC) a décidé d'adhérer à FORCE OUVRIERE au travers la Fédération FORCE OUVRIERE de l'Equipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS FO).

C'est fort des valeurs de FORCE OUVRIERE: indépendance, liberté et respect du fédéralisme que l'adhésion du SNPNC a été possible.

Premier syndicat parmi les hôtesses et stewards, constitué en 1954, le SNPNC, syndicat fondé sur l'indépendance et la liberté pour la défense des intérêts particuliers du personnel navigant commercial a décidé de se confédérer. En joignant ses forces à celles des syndicats FORCE OUVRIERE dans le secteur du transport aérien, le SNPNC FO acquiert la représentativité dans le secteur.

Ainsi l'union constituée au sein de FORCE OUVRIERE devient le premier syndicat d'AIR FRANCE et la principale force syndicale dans le transport aérien pour tous les personnels. Les compagnies aériennes et les pouvoirs publics devront en tenir compte.

Engagés dans l'action pour la défense des personnels des compagnies aériennes durant ces derniers mois, notre combat commun a démontré notre capacité à agir ensemble et construire le rapport de force pour préserver les droits des salariés notamment en matière de retraite

Avec cette nouvelle dynamique, les salariés du transport aérien acquièrent de nouvelles capacités pour renforcer leurs droits et en conquérir de nouveaux. En adhérant au SNPNC FO et aux syndicats FORCE OUVRIERE du secteur, ils se donneront les moyens de faire aboutir leurs revendications.

Paris, le 2 février 2009

Fatiha Aggoune-Schneider
Présidente du SNPNC FO
Tél. 01 49 19 58 18
Por. 06 98 30 14 80

Jean Hédou
Secrétaire général de la FEETS FO
Tél. 01 44 83 86 20
Por. 06 85 12 74 46



Le 14 janvier 2009

Cher(e) collègue,

La loi dite de « modernisation sociale » du 20 août 2008 issue de l'accord entre le patronat (MEDEF-CGPME) et deux confédérations syndicales (CGT-CFDT) remet en cause le pluralisme syndical et restreint pour les salariés la liberté de choisir leurs représentants (Exécution, Maîtrise et Cadre) dans toutes les entreprises.

La SNCF est concernée par ce texte dès les élections professionnelles de mars 2009.

Les organisations syndicales cheminotes Force Ouvrière et CFE-CGC considèrent, qu'entre l'extrême refus et l'accompagnement des propositions ou décisions de la Direction, une alternative est indispensable. Cela signifie une pratique syndicale contractuelle menant à de réels progrès pour tous les cheminots.

C'est pourquoi **FO et la CFE-CGC ont décidé de constituer un accord électoral, constructif, fort et sincère**, prévoyant le respect intégral de l'identité des deux organisations syndicales, la préservation de leurs modes de fonctionnement et des orientations définies par leurs congrès respectifs.

Désormais, FO et la CFE-CGC agissent conjointement pour :

- **Revendiquer,**
- **Proposer,**
- **Négocier,**
- **Contracter,**

dans le seul intérêt de tous les salariés de la SNCF et la pérennité de notre entreprise publique.

Notre volonté est de remettre la politique contractuelle au cœur des relations sociales à la SNCF. Les organisations FO et CFE-CGC s'engagent à utiliser tous les moyens légaux pour y parvenir en informant, en mobilisant, en agissant (groupes de travail, audiences, DCI...) ; la grève demeurant pour FO et la CFE-CGC l'ultime moyen d'action utilisable après l'échec de tous les autres.

Tous les représentants, militants et adhérents FO et CFE-CGC vous invitent à débattre et agir pour l'objectif commun : **remettre le progrès social en première place à la SNCF!**

En souhaitant vous rencontrer prochainement, nous vous adressons, cher(e) collègue, nos cordiales salutations syndicalistes.

Gérard BLANC
Président
Syndicat National CFE-CGC

Eric FALEMPIN
Secrétaire Général
Fédération FO cheminots